Les Bouches-du-Rhône font partie des rares départements connaissant une hausse continue de sa population. En effet, entre 2009et 2020, le département a vu sa population augmenter de + 4 % passant de ce fait de 1,9 millions à 2 millions d’habitants. Cette hausse peut s’expliquer par un maintien de la fécondité à un niveau supérieur à la moyenne nationale (1,95 contre 1,78) bien que les premières naissances soient en moyenne plus tardive (31,1 ans contre 30,4 ans). Aussi, il pourrait être supposé que cette augmentation ait été rendu possible par la position géographique du département, sur une façade littorale, induisant de ce fait une possible attractivité de celui-ci d’un point de vue migratoire. Il semble intéressant de noter que la ville de Marseille est le premier port de croisière de France avec une fréquentation touristique d’environ 5 à 7 millions d’individus en moyenne. Le département constitue aussi un point d’arrivée pour les populations en provenance d’Afrique du Nord.

Néanmoins, ce constat n’est pas entièrement positif puisqu’il peut être remarqué que sa population n’est pas épargnée par le phénomène du vieillissement démographique. En effet, en s’intéressant à la structure par âge de la population, la pyramide des âges réalisée rend visible la diminution progressive des naissances donnant l’effet d’un rétrécissement à la base de cette dernière et, par extension, un agrandissement de la part des effectifs à des âges plus élevés. De la même manière, il peut être constaté que la part de la population âgée de 65 ans et plus représente 28 % de la population bucco-rhodanienne donnant un ratio de dépendance de 0,64 signifiant qu’il y’a un peu moins de deux actifs pour un inactif dans la région.

Une image contenant texte, capture d’écran, diagramme, ligne

Description générée automatiquement

Une image contenant texte, carte, atlas, diagramme

Description générée automatiquement